

Conseil d'établissement
Rencontre virtuelle du jeudi 26 janvier 2023
Ordre du jour
Début : 18h30

1. Ouverture de l'assemblée

1.a. Prise des présences

Présence	Absence	Prénom, Nom	Rôle
x	x	Amina Douahi	Parente, présidente
		Patrick Grenier	Parent, vice-président
x		Angèle Bisailon	Parente, déléguée
x		Aude Malkoun-Henrion	Parente (secrétaire)
x		Catherine Cloutier	Parente
	x	Maude Richard	Parente
	x	Mokhtar Liamini	Parent
x		Émilie Leduc	Parente (substitut)
x		Alexandre Ducharme Rivard	Parent (substitut)
x		Émélie D. Duchesne	Enseignante
x		Josée Fontaine	Technicienne au SDG
	x	Julie Pinsonneault	Enseignante
x		Karine Chapleau	Enseignante
x		Maude Boyer	Psychoéducatrice
x		Céline Ratelle	Enseignante
x		Ainée Acosta	Techn. en éduc spécialisée
x		Josée Rougeau	Directrice
x		Édith Des Roches	Directrice adjointe

1.b. Vérification du quorum

Nous avons le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)

Mme Fontaine propose l'adoption de l'odj et Mme Leduc seconde l'adoption.

3. Adoption du compte-rendu du CÉ 21 novembre 2022 (5 min)

Mme Leduc propose l'adoption du compte-rendu du 21 novembre 2022 et Mme Boyer seconde l'adoption.

4. Questions du public (5 min)

Pas de membre du public.

5. Règles de conduite (10 min)

Le code de vie de l'école fonctionnant très bien (bien compris par les élèves), l'équipe-école propose de reconduire le code de vie tel quel (mêmes libellés, mêmes valeurs).

La proposition de reconduire le code est adoptée à l'unanimité.

6. Budget : Mesure 15024, aide aux parents (10 min)

Aide aux parents. Sujet déjà abordé au dernier CÉ. Cette mesure est faite pour aider les parents à soutenir leurs enfants dans l'accomplissement du travail scolaire. Mme Rougeau demande au CÉ si un.e membre a une proposition pour l'utilisation de ce budget. Discussion autour des possibilités d'utilisation de cette ressource : matériel de soutien, abonnement à une ressource pédagogique, application Hop Hop, armoire de prêt, livres pour l'entrée en maternelle, ressources multilingues, matériel de concentration pendant les devoirs à la maison, banques de ressources numériques (comment aider son enfant à étudier via le jeu), etc.

Il est aussi fait mention de la distinction entre tutorat et aide aux devoirs. Une discussion s'ensuit sur l'utilité de l'aide aux devoirs. Il est suggéré de reprendre la question de l'aide aux devoirs à la prochaine réunion.

Spécifiquement, pour le budget discuté, Il est également suggéré aux enseignants et aux parents de lister les éléments qui leur paraissent pertinents : liste plus exhaustive des différents moyens d'user ce budget. Le sujet est donc remis à la prochaine réunion du CÉ.

7. Sorties scolaires (10 min)

Présentation des sorties prévues par Mme Rougeau et les coûts des sorties prévues. Sorties prévues (voir le document partagé par Mme Rougeau) : sortie maison du théâtre en avril ; le 2 juin, sortie en plein air au centre de Plein-Air-Notre-Dame-de-Fatima ; pour les 5^e années : sortie à l'école du cirque de Verdun le 15 juin. Mme Chapleau propose également une sortie au château Ramezay pour sa classe et d'autres classes. Elle confirmera le projet quand elle aura une meilleure visibilité concernant les modalités.

Les activités déjà prévues et présentées par Mme Rougeau sont adoptées à l'unanimité.

8. Photos scolaires (10 min)

L'école fait affaire avec la Boîte blanche. Il s'agit de décider si l'on continue avec cette entreprise ou si nous envisageons un changement (ex : la pomme verte). Mme Rougeau et M. Grenier rappellent le mécontentement assez généralisé des parents par le service de La pomme verte. Mme Bisailon appuie ce mécontentement. De même de la part de Mme Cloutier et M. Ducharme Rivard.

Cette année, peu de parents se sont plaints de La boîte Blanche. Mme Des Roches précise que les enfants peuvent être pris non pas avec un fond blanc, mais plutôt dans leur milieu de vie.

La majorité opte pour la proposition de photo en milieu de vie. Il est décidé à l'unanimité de reconduire le contrat avec La Boîte Blanche avec l'option « photo en milieu de vie ».

9. Intégration SDD au SDG (5 min)

Mme Fontaine propose d'intégrer le service de « dîner non intégré » au service de garde. Cette intégration ne changerait pas le budget du SDG, mais permettrait d'obtenir un ratio personnel/élèves plus gérable et agréable (1/20), plus humain que le ratio 1/35. Les employé.e.s du service de dîner deviendraient des employé.e.s du service de garde et cela faciliterait l'organisation sans que ces personnes ne perdent leur emploi. Pour des raisons légales de recrutement, Mme Fontaine devra proposer le.s poste.s à des éducatrices aussi. Cette mesure permettrait même d'avoir plus de personnel. Cette intégration est votée et adoptée à l'unanimité.

10. PEVR et Projet éducatif (5 min)

Une consultation des parents doit être faite à ces sujets. Cette consultation a déjà été envoyée par Mme Rougeau aux parents par questionnaire courriel.

1. Mme Rougeau partage le document concernant le « contexte ».

PEVR : La première question concerne les forces et les faiblesses de la CSS. Mme Bisailon nous informe que l'une des faiblesses souvent évoquées par les Comités de Parents est le changement impromptu du personnel. Mme Josée évoque une des forces : diversité culturelle et socio-économique du CSS. Mme Bisailon n'est pas sûre que cette diversité soit une force. Mme Bisailon pense que c'est surtout la lourdeur administrative qui constitue l'origine des faiblesses du CSS. M. Rivard pense que cette diversité est une force, une ouverture sur le monde. Une faiblesse selon lui serait la mauvaise entente entre le personnel du CSS : instabilité et mésentente de la gouvernance. Mme Chapleau va dans le sens de M. Rivard. Elle souligne aussi que les nouveaux arrivants sont très nombreux cette année, ce qui est une bonne chose, mais cela est aussi problématique parfois étant donné la pénurie d'enseignants et le manque de locaux. L'une des forces du CSS est le service des classes d'accueil. Mme Rougeau souligne également les points de service de transports des élèves à besoins spécifiques : force et défi dans certains cas. Mme Malkoun-Henrion suggère comme faiblesse le défaut de programmes spécifiques au primaire.

La seconde question porte sur la contribution : M. Rivard et Mme Malkoun-Henrion soulignent l'ambiguïté du terme « contribution ». Les réponses : maintenir les enfants dans le réseau public, s'impliquer dans les CÉ, continuer à accueillir les élèves et à enseigner, etc.

Question 3 : contexte socio-économique / Qui peut avoir un impact positif sur la réussite des élèves? Notre contexte socio-économique et culturel très diversifié et hétérogène qui renvoie à nos réponses à la question 1. Question ambiguë sur le « et qui peut avoir un impact (...) » : le contexte ou les personnes ? On penche pour le contexte dans ce cas. Il en ressort que selon le contexte socio-économique du territoire concerné, les ressources et services sont plus ou moins importants et développés. Ce qui est également une force.

D'un commun accord, le sondage est considéré comme ayant été mal formulé et confus.

Projet éducatif : Mme Rougeau nous informe qu'on a reçu 10% de réponses. Elle pourra nous présenter les réponses obtenues par un tableau. Dans le temps des fêtes, les enseignant.e.s ont travaillé sur le contexte. Le PE va devoir être adopté à la fin de l'année quand l'équipe-école aura pris des décisions plus précises dans leurs travaux.

Concernant le PE, Mme Bisaillon souligne qu'il est impératif qu'au moins un parent membre du CÉ et un professeur membre du CÉ siègent au Comité de Pilotage et que si aucun parent membre du CÉ n'est intéressé, cette position peut être proposée à un autre parent. Mme Bisaillon souligne que M. Liamini, absent, avait manifesté son intérêt d'en faire partie. Mme Rougeau en prend note et va contacter M. Liamini directement à ce sujet. Il en ressort qu'il sera vérifié le caractère « impératif » de la présence d'un parent et à quoi correspondrait le rôle de ce parent au sein du Comité de Pilotage, en quoi une telle présence serait bénéfique pour les parents comme pour le corps enseignant et la direction. Mme Malkoun-Henrion suggère que ce rôle peut être un rôle consultatif et de relais entre l'équipe-école et les parents afin d'éviter un refus impromptu lors du vote définitif concernant le PE. Mme Rougeau va faire des recherches à ce sujet et nous présentera le résultat de ces dernières par courriel ou lors de la prochaine réunion du CÉ.

11. Tutorat (5 min)

Ce programme a lieu majoritairement le midi pour les enfants : service intensif pour donner un coup de pouce aux enfants qui en ont besoin, mais qui ne sont pas suffisamment en difficulté pour être priorisés pour ces services. Il sera maintenu jusqu'en mai. Il vient de commencer et Mme Des Roches souligne que ça se passe bien, les enfants apprécient et les professeurs aussi.

12. Activités de financement (5 min)

Point d'info concernant le financement des classes-neige. Le financement est complété. Le maire de l'arrondissement demande à ce que le montant de 500 \$ soit approuvé par le CÉ. M. Ducharme Rivard propose l'adoption de cette proposition. Mme Fontaine en seconde l'adoption.

Mme Des Roches souligne que les activités de financement ont été une réussite. Bravo aux enseignants participants.

13. Information

13.1 Représentant au comité des parents (10 min)

Mme Bisaillon nous transmet les nouvelles. Principalement, la protectrice de l'élève a été nommée. Il s'agit d'une professionnelle du travail social. Elle est disponible pour venir se présenter au CÉ à une prochaine réunion.

13.2 OPP (5 min)

Mme Richard a fait les formations des membres du Comité Bibliothèque suite à la réception des enquêtes d'antécédents des parents bénévoles. Le travail commencera effectivement quand la classe de Mme Brigitte sera rénovée. La bibliothèque est un gros mandat de l'OPP. L'objectif est de faire revivre cette belle et grande bibliothèque.

13.3 Personnel de l'école (5 min)

Mme Chapleau prend la parole pour le personnel de l'école. Elle souligne positivement la forte présence de stagiaires dans l'école. C'est motivant pour les enseignant.e.s et les élèves. Elle évoque aussi les ateliers de sensibilisation aux conflits, à la violence ou à l'intimidation. Beau programme de sensibilisation. Mme Chapleau suggère que ces ateliers soient également partagés aux parents : peut-être à ajouter à la boîte à outils de l'aide aux parents (cf. point 6)

13.4 Service de garde (5 min)

Mme Fontaine est très heureuse de nous annoncer l'installation de nouveaux casiers. Pas d'autre nouvelle.

13.5 Direction (5 min)

Mme Rougeau présente ses vœux aux membres du CÉ. Elle souligne que pendant la semaine de relâche le SDG ne sera pas ouvert. Tout se déroule bien, rien à signaler de particulier. L'école prend bien soin de nos cocos. Pas d'autre point abordé.

14. Varia (10 min)

Angèle Bisaillon propose de mettre en place des rencontres informelles entre parents. Au Comité de Parents, elle constate que des rencontres de parents se font couramment. Ces rencontres sont très informelles et conviviales. Elles permettent de se maintenir informés, de partager des connaissances concernant le fonctionnement du CÉ et des établissements scolaires au sein de la CSSDM. C'est aussi une occasion de partager leurs besoins et leurs suggestions. Elle va donc bientôt contacter les parents pour planifier une ou des rencontres. M. Ducharme souligne qu'il serait pertinent que la réunion fasse suite au CÉ avec un mandat précis. Mme Leduc rappelle qu'il est important que tout le monde soit informé de la tenue d'éventuelles réunions. Il est donc décidé qu'une proposition de rencontre se fera par courriel. Pas d'autre point varia.

15. Dates des prochaines rencontres

Mme Rougeau propose que la prochaine rencontre se fasse après la semaine de relâche. Mme Chapleau souligne que, si le temps et les points à aborder le permettent, il est préférable pour les professeurs et le personnel qu'elle se situe après les bulletins et la rencontre des parents (période de fin d'étape). Étant donné que la Direction confirme qu'il n'y a pas de sujets urgents à traiter avant, la semaine du 20 mars semble un choix pertinent.

Il est donc proposé la date du jeudi 23 mars. Proposition adoptée à l'unanimité.

Levée de l'assemblée à 21h37

Patrick Grenier
Vice-Président du CÉ

Josée Rougeau
Directrice